

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Termes de Référence

Sélection d'un (e) consultant (e) individuel (le) Responsable Suivi-Évaluation et Capitalisation du Projet AIC.

Référence :	ARAA/AIC BOAD/2024/SCI/33
Date de publication :	11 février 2025
Date limite de réponse	10 mars 2025 à 17h00 GMT

1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest est fortement vulnérable face aux changements climatiques et subit déjà ses impacts négatifs qui ont pour conséquences l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la vulnérabilité accrue des systèmes de productions agricole. Suite à ces impacts l'Afrique de l'Ouest pourrait subir des pertes agricoles les plus élevées dans le monde d'ici 2100, et 75 % de la population africaine pourrait être exposée à la faim (CILSS, 2015). Face à ce constat la CEDEAO a pris des initiatives régionales pour soutenir sa politique régionale en vue d'apporter une réponse adéquate

Ainsi, les états-membres de la CEDEAO et de l'UEMOA, et leurs partenaires techniques et financiers dans le secteur agricole, réunis à Bamako au Mali en juin 2015 se sont engagés à œuvrer pour une agriculture intelligente face au Climat (AIC) en AO. Plus particulièrement, une alliance sur l'Agriculture intelligente face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest a été créée visant l'adoption des pratiques par les ménages dont la vision de l'Alliance continentale est de 25 millions en 2025 en Afrique. Cette agriculture est i) adaptée aux nouvelles contraintes climatiques ; (ii) qui garantit la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (iii) protège durablement l'environnement, réduisant ainsi les émissions produites par l'agriculture.

Dans ce cadre la CEDEAO bénéficie du financement du Fond d'Adaptation pour la mise en œuvre du projet régional intitulé « Promotion d'une agriculture Climato-Intelligente en Afrique de l'Ouest ». Ce projet s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO et de la déclaration de Malabo en 2014 où les Chefs d'Etat africains se sont engagés dans l'intensification de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de changements globaux. Il vise à réduire la vulnérabilité des agriculteurs et des éleveurs à l'augmentation des risques climatiques. Ces risques constituent une entrave à la sécurité alimentaire, à la génération de revenus et à la prestation des services écosystémiques dans les communautés démunies.

De façon spécifique le projet devra : (i) renforcer les connaissances et les capacités techniques par le biais d'interactions régionales et locales en vue de promouvoir des pratiques agricoles résistantes aux effets néfastes du changement climatique, (ii) renforcer les meilleures pratiques d'adaptation au changement climatique dans les domaines de l'agriculture et du pastoralisme aussi bien au niveau local que régional, et (iii) partager les connaissances et diffuser les leçons apprises sur les meilleures pratiques agricoles résilientes liées à une agriculture climato-intelligente (ACI).

Le projet est construit autour de trois composantes techniques à savoir : (i) des connaissances et renforcement des capacités techniques à travers les interactions régionales et locales en

vue de promouvoir des pratiques agricoles résilientes aux effets néfastes du changement climatique, (ii) Renforcement des meilleures pratiques liées à l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture et le pastoralisme au niveau local et (iii) Gestion des connaissances sur les meilleures pratiques agricoles résilientes liées à une agriculture climato-intelligente

Pour la mise en œuvre opérationnelle du projet, la CEDEAO a mis en place une unité régionale de gestion composée d'un :

- Coordonnateur régional
- Responsable Suivi évaluation et capitalisation,
- Responsable administratif et financier

Les présents termes de références décrivent les conditions de sélection d'un (e) consultant (e) individuel (le) Responsable suivi évaluation et capitalisation.

2. Objectifs de la mission

Sous la responsabilité du coordonnateur et en collaboration étroite avec le Chargé de suivi évaluation et planification stratégique de l'ARAA, le Responsable de suivi évaluation et capitalisation a pour mission d'assurer à temps plein les activités de planification, suivi évaluation, et capitalisation sur les acquis du projet. De manière générale le Responsable suivi évaluation et capitalisation veillera à la cohérence des indicateurs, à leur renseignement et analyse durant la durée contractuelle. Il assurera la cohérence des indicateurs avec ceux de l'ECOWAP.

3. Résultats attendus

Durant la phase de mise en œuvre, le responsable suivi évaluation et capitalisation assurera l'ensemble des tâches présentées dans la rubrique tâches et responsabilités, il est le garant du suivi des indicateurs du cadre logique du projet. Il devra s'assurer que tous les rapports sont élaborés conformément aux normes requises.

4. Tâches et responsabilités

Sous la supervision du Coordonnateur, en étroite collaborations avec le Responsable chargé de planification stratégique et de suivi-évaluation de l'ARAA, les tâches et les responsabilités du consultant sont :

- Élaborer un plan de suivi - évaluation, incluant la conceptualisation et la collecte des données de base ;
- Développer un système de suivi des activités du projet et d'évaluation des résultats par la production de rapports réguliers ;
- Collaborer avec Responsable chargé de planification stratégique et de suivi-évaluation de l'ARAA, les différents partenaires et bénéficiaires afin de faciliter la collecte des données pour les indicateurs de performance et les progrès des activités en vue d'alimenter les rapports périodiques et du rapport final d'évaluation ;
- Procéder à la collecte systématique des données, assurer leur assemblage et leur compilation dans un rapport d'avancement mensuel/trimestriel/annuel de suivi évaluation ;
- Coordonner l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale du projet (y compris les visites de supervision);
- Fournir un soutien à l'exécution administrative du projet et participer aux Comités de pilotage et technique ;
- Assurer l'élaboration des rapports réguliers et des documents pour la communication autour du projet ;
- Participer au renforcement des capacités des acteurs et bénéficiaires du projet afin d'assurer le suivi et la pérennité des actions ;
- Assurer la capitalisation des bonnes pratiques générées dans le cadre du projet ;
- Assurer la production des documents de capitalisation ;
- Produire des rapports mensuels, trimestriels et annuels;
- Produire tous les produits de communication nécessaires sur le projet (*policy brief*, fiches sous projets, etc.) ;
- Contribuer aux évaluations des projets terrains et la consolidation des aides mémoires ;
- Exécuter toute autre tâche qui lui sera confié par l'ARAA.

5. Profil

5.1. Qualifications / Expériences

- Avoir un diplôme universitaire (BAC+5 ans) en économie agricole, développement rural, économie, agronomie, agroéconomie, statistiques ou dans toute discipline connexe ;
- Avoir au moins 10 ans d'expériences pertinentes dans le domaine de la gestion des projets de développement agricole ou protection de l'environnement en qualité de suivi-évaluation ;
- Avoir au moins 2 ans d'expérience à l'international et dans le domaine de changement climatique ou Agriculture intelligente face au changement climatique (avec comme poste de suivi évaluateur)

5.2. Compétences

- Avoir de solide connaissance des questions liées aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une connaissance du secteur agricole de la région ouest africaine et expérience dans la planification, la recherche, le suivi et l'évaluation des projets et programmes ;

- Avoir une expérience dans la gestion de bases de données de suivi-évaluation pour les programmes complexes avec une compétence avérée en élaboration des tableaux de bord sur des applications de visualisation de données comme Power BI ;
- Avoir une connaissance de l'analyse statistique, la collecte quantitative et qualitative des données, le traitement et l'analyse ;
- Avoir une compétence en collecte digitalisée des données avec les outils tels que Kobo Tool Box, ODK ou autres ;
- Forte familiarité avec la gestion axée sur les résultats et des cadres logiques (élaboration de cadre logique, de matrice d'évaluation, de plan e suivi-évaluation) ;
- Sens de l'organisation, communication et informatique également recommandé ;
- Excellentes compétences en rédaction ;
- Avoir une capacité à travailler dans un environnement multiculturel comme celui de la CEDEAO ;
- Avoir une connaissance et l'utilisation avancée de logiciels statistiques (SPSS, STATA, etc.) et le pack Microsoft office (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, Ms Project, Power BI).

5.3. Langue

Avoir la maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la Commission serait un atout.

6. Lieu, Durée et début de la mission

- Le/la consultant (e) sera basé à Lomé au Togo, au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation.
- La durée de la mission est d'un an renouvelable à l'issue d'une évaluation satisfaisante.

7. Procédures de sélection

7.1. Dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestations d'intérêt est constitué de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur Exécutif de l'ARAA, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), courriel et contacts téléphoniques) ;
- Copie certifiée du diplôme ou des diplômes ;
- Copie des attestations de travail ou de services rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

7.2. Remise des dossiers

- Date et heure limite de réception des candidatures : **10 mars 2025 à 17h00 GMT.**
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse Drive : <https://bit.ly/4gCmame>
- **Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.**
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

7.3. Méthode de sélection

Le / la consultant (e) sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité telle que définie dans les Directives relatives à la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD.

7.4. Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : _procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, adasilveira@araa.org; jndione@araa.org avec en objet « **SCI33-ARAA : Suivi-évaluation AIC-BOAD** ».